



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police municipale

Question écrite n° 128800

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les revendications du syndicat de défense des policiers municipaux. Celui-ci demande le bénéfice de l'indemnité spéciale de fonction, obligatoire, et prise en compte dans le calcul de la retraite, la bonification de un an tous les cinq ans, comme les autres services publics de sécurité, et enfin une revalorisation des grilles indiciaires. Diverses propositions de loi seront examinée très prochainement par la commission des lois de l'Assemblée. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position concernant ces revendications.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128800

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1485

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)